



# COMITE des LANDES de PELOTE BASQUE

ESPACE SPORTIF MUNICIPAL - RUE DES PRAIRES - 40100 DAX  
Tél / 05 58 77 18 54  
E-mail : [ligue@llpb.fr](mailto:ligue@llpb.fr) - Site Internet - <http://www.llpb.fr>

Dax, le 7 juillet 2025

## PROCES VERBAL DE LA REUNION de la commission administrative du Jeudi 3 juillet 2025

| Nom Prénom       |         |
|------------------|---------|
| LAFITTE Philippe | Présent |
| SOURP Charles    | Présent |
| LASSUS Ghislaine | Excusée |
| LAGOUARDAT Marc  | Excusé  |

| Nom Prénom      |         |
|-----------------|---------|
| BARBE Pierre    | Présent |
| SOURP Patrick   | Présent |
| CASTETS Bernard | Présent |
|                 |         |

### 1. ETUDE DES DOSSIERS

Après vérifications des documents d'extensions (18) et Mutations (29) pour la session du 1er juillet, tous les dossiers examinés étaient conformes.

Il a été décidé à l'unanimité la publication en ligne, des tableaux respectifs des extensions et mutations réalisés. Cette publication permettra à tous les joueurs et clubs de vérifier si leurs demandes ont été prises en compte au 01/07/2025.

Pour information, la somme de 5 960€ a été comptabilisée lors de cet exercice, montant jamais réalisé à ce jour.

### 2. ENGAGEMENT ANNUEL AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Lors des engagements des équipes SENIORS pour le championnat des Landes, le club doit obligatoirement cocher la case "OUI" je participe au "Championnat de France" ou "NON" je ne participe pas au "Championnat de France". Jusqu'à présent le Comité demandait aux clubs d'engager leurs équipes qualifiées au championnat de France en fonction des quotas définis sur le logiciel du Comité et cela à la fin du Championnat des Landes. Désormais, à partir de la saison prochaine 2025/2026, dès lors que la case "OUI je participe au championnat de France" est cochée, l'équipe concernée sera directement engagée par le Comité sans qu'aucun rappel ne soit fait auprès des clubs, comme actuellement.

**Exemple:** Classement final du Championnat des Landes, Homme gomme pleine mur à gauche 1ère Série.  
Quotas pour le championnat de France 3 équipes.

1. club A case "OUI" cochée
2. club B case "OUI" cochée
3. club C case "NON" cochée
4. club D case "OUI" cochée

Dans ce cas, le Comité engagera les équipes A, B, et D.

### 3. APPLICATION DES PENALITES FINANCIERES COMME LE SOUHAITE LA FEDERATION.

Toutes les équipes " FORFAIT " dans le déroulement d'une compétition, sans cause jugée valable, seront verbalisées financièrement comme le stipule les règlements, et elles seront interdites de participation au championnat de la saison suivante.

### 4. REGLEMENT INTERIEUR SPORTIF du COMITE ET STATUTS

La commission va se réunir très prochainement pour travailler sur ces deux sujets

Bien sportivement

Commission administrative et règlements  
Philippe LAFITTE

Le Président  
Charles SOURP